



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Déclaration de la délégation CGT au CHSCT Central du CMN du 30 mai 2013

Monsieur le Président,

Il y a pratiquement un an, vous avez été nommé à la tête du Centre des Monuments Nationaux. Dans un contexte particulier fait de mal-être des personnels, de tensions au sein des services, voire, dans certains cas de violences psychologiques. Cette situation a été le résultat de multiples facteurs mis en évidence dans le rapport de l'IGAC du 20 septembre 2011. Parmi ces facteurs celui qui a retenu l'attention est la violence inouïe d'un management que l'on peut qualifier d'inhumain. Les graves dysfonctionnements ont été également identifiés à la fois comme sources et résultantes du malaise.

A votre arrivée, la Ministre de la culture, dans la lettre de mission qu'elle vous a adressée, vous a clairement assigné comme objectif de mettre fin aux situation de souffrance au travail au CMN. Un an après votre arrivée, quel bilan peut-on tirer de votre action ?

Une analyse approfondie en lien avec les préconisations du rapport de l'IGAC devra être faite. C'est ce que la CGT va porter au CHSCT Ministériel du 18 juin prochain, point que nous avons inscrit à l'ordre du jour de la séance.

Cependant, sans disposer encore d'éléments objectifs, nous avons le sentiment que les situations multiples de souffrance au travail sont encore très vives et loin d'être réglées, elles se sont même amplifiées ? Au premier regard, Monsieur le Président, le bilan de votre première année au CMN paraît bien pauvre.

A Saint-Cloud. Vous avez su prendre les mesures qui s'imposaient, pour cela les personnels vous sont reconnaissants. Malheureusement la situation est encore très loin de s'apaiser et vous avez en cela une responsabilité.

A Rambouillet. Le combat s'est arrêté faute de combattants. Les personnels en souffrance ont préféré partir plutôt que de subir plus longtemps les effets d'un management dévastateur pour leur santé. Dès lors, comment faire ? La situation sera t-elle un jour résolue ? Le turn-over et la vacance prolongée des postes témoignent pourtant des conséquences de cette gestion.

A Angers. Le CHSCT Nord, Ouest, Île-de-France a voté à l'unanimité une délibération vous demandant de faire intervenir l'IGAC conformément à ses propres recommandations. Vous n'y avez pas donné suite.

Au Thoronet. Alors que vous focalisez sur plusieurs cas individuels, force est de constater qu'il s'agit d'un problème collectif. Quand le reconnaîtrez vous ?

Au Panthéon. Une situation inconnue jusqu'alors vient tout juste d'émerger.

A Carcassonne. Rien n'a été réglé.

A Carnac. Beaucoup reste à faire et l'administration traîne des pieds.

61, rue de Richelieu 75002 Paris ☎ 01.40.15.51.70/71 📠 01.40.15.51.77

Mel : snmh.cgt@culture.gouv.fr / Internet : www.cgt-culture.fr / Facebook: <http://www.facebook.com/snmh.cgt>

Au Siège, enfin, la situation est extrêmement grave et il n'est pas exagéré de dire que des agents sont de nouveau en danger. Le contexte particulier : la réorganisation des services du siège, n'est pas étranger à cette situation. Elle n'est cependant pas la cause directe mais plutôt le révélateur d'un management des plus discutables fait de pression accrue sur les personnels, en particulier des cadres et notamment ceux recrutés sous votre prédécesseur. Dans quel but ? Les faire quitter l'établissement ? A ce titre, votre réorganisation qui doit se faire à effectif constant, apparaît donc comme un moyen destiné à faire partir un certain nombre d'entre-eux.

La démission, la semaine dernière, de la directrice de la communication (la quatrième en quatre ans) en est la parfaite illustration. Les méthodes en vigueur du temps de l'ancienne Présidente semblent donc toujours d'actualité au point de la faire regretter à certains. Un comble !

Monsieur le Président, vous avez affirmé un jour, dans un autre contexte, alors que vous assuriez d'autres fonctions : « changement de gouvernance ne veut pas dire changement de gouvernant ». Aujourd'hui les événements vous donnent doublement tort car il y a bien eu changement de gouvernant au CMN en revanche, la gouvernance reste la même !

Il n'est pas encore trop tard pour réagir Monsieur le Président, alors réagissez !

Paris le 30mai 2013